

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol. XIII, No 9.

Montréal, Septembre 1907.

50 cts par an

Officiers du Cercle Gratton, No 289.



MM. N. L. BROUILLETTE, Prés. CYPRIEN LAMARRE, V.-P. ART. ALIX, S.-A. NAZ. TÉTRAULT,
S.-F., et T. F. A. RIVEST, Md. - E. et Sh. P. G. E. R. NOISEUX, Com. J. R. VALIQUETTE,
Int. L. P. BEAUDRY, Auditeur. PH. DUBEAU, Auditeur.

Notre Fête Patronale

Brillant succès de la démonstration dans
l'Ouest de la Métropole

Ainsi que nous avons raison de nous y attendre, le Cercle Mont Royal No 2, a obtenu un brillant succès dans l'organisation de notre fête patronale et c'est avec plaisir que nous félicitons ici ses officiers et tous ses membres du zèle et du dévouement qu'ils ont déployés dans cette circonstance mémorable.

Dimanche matin, le 25 août, à 8½h., six fanfares et plus de deux mille sociétaires appartenant à divers cercles de Montréal et de la banlieue, étaient rendus au lieu de ralliement général, angle des rues Guy et Notre-Dame. Les commissaires ordonnateurs formèrent la procession et celle-ci défila par les rues Notre Dame Ouest, St-Martin, William, Seigneurs, Shearer, Centre, Charlevoix, Notre-Dame Ouest, St-Jacques Ouest, Atwater, Workman, Vinet jusqu'à l'Eglise Ste-Cunégonde.

Parmi ceux qui prirent part à la procession nous avons remarqué : M. J. Contant, P. G. M. Péchevin L. A. Lavallée, V. P. G. ; M. T. Cypihot, M. C. , M. F. C. Laberge, M. B. E. ; M. J. A. Lapierre, M. D. M. B. E. ; J. E. Brassard, M. B. E. ; M. Prud'homme, représentant de la société St Jean-Baptiste, M. L. Gravel, représentant de la société des Artisans Canadiens-Français ; M. Senécal, représentant de la société St-Joseph de St-Henri ; M. J. Gosselin, Md. E. du Cercle St-Sauveur, délégué de Québec, M. Alf. Pelletier, président du Cercle Trifluvien, délégué de Trois-Rivières, M. l'échevin W. J. Proulx, N. P. pro-maire de Montréal, M. O. Champagne, commissaire ordonnateur général, Chs. Duquette, Inspecteur général, M. Garceau, M. D. M. du B. M. etc.

Répondant à l'invitation qui leur avait été faite, les citoyens, sur le parcours de la procession, avaient décoré leurs maisons et un grand nombre ont escorté les mutualistes jusqu'à l'église Ste-Cunégonde dont la splendeur et le cachet artistique ont vivement impressionné tous les assistants.

La messe fut chantée par M. l'abbé Ecrement, curé de la paroisse, assisté de diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance

fut donné par M. l'abbé Thibaudeau, vicaire à Sainte-Cunégonde, et lui-même un mutualiste. Il démontra dans une magnifique allocution combien le Canadien-Français devait être sympathique à ces associations mutuelles et il insista sur la nécessité de soutenir ces associations qui sont la sauvegarde des ouvriers.

A l'issue de la messe solennelle près de trois cents invités et sociétaires se rendirent à l'ancien Hotel de Ville de Sainte Cunégonde où les attendaient un splendide banquet qui fut présidé par M. J. Contant, président général, ayant à ses cotés, les membres du Bureau Exécutif, MM. les Abbés Lepailleur et Thibaudeau, MM. les députés J. L. Décarie et L. A. Rivet, M. O. Hurteau et les invités. Après avoir fait honneur à l'excellent menu, les santées suivantes furent proposées et répondues ;

La santé du Canada fut proposée par M. Jérémie Décarie, député d'Hochelega à Québec, M. L. A. Rivet, député du comté de Ottawa, répondit à cette santé. La santé du clergé fut proposée par M. Laramée, et répondue par M. le Chanoine Lepailleur.

La santé de l'Alliance Nationale par M. J. A. Geoffrion, avec réponse par M. Contant, président général.

La santé des invités par M. O. Hurteau, président du Cercle Mont-Royal, avec réponse par M. W. J. Proulx, pro-maire.

Des lettres d'excuses furent lues venant de Sir Wilfrid Laurier, NN. SS. Bégin, archevêque de Québec et Archambault Evêque de Joliette, des Honorables M. L. Gouin, et R. Lemieux de M.M. F. D. Monk, l'échevin Lapointe, etc.

Tous ceux qui ont assisté à la fête patronale conservent un souvenir agréable de la démonstration si belle et si chaleureuse qui a été faite en l'honneur de notre association par la population de l'Ouest de Montréal et le prestige de l'Alliance Nationale ne peut qu'en être accru. Honneur donc aux vaillants confrères qui ont eu l'idée d'organiser cette fête.

L'Alliance Nationale

AU NATIONAL FRATERNAL CONGRESS

Le mouvement mutualiste aux
Etats-Unis.

LES CHEVALIERS DE ST-LOUIS.

Nos lecteurs n'ignorent pas que l'Alliance Nationale fait partie du National Fraternal Congress, une association qui se réunit tous les ans dans une ville du Canada ou des Etats-Unis, et qui se compose de délégués de toutes les sociétés mutuelles qui lui sont agrégées. L'objet des réunions de ce congrès est d'étudier toutes les questions qui concernent la mutualité en général et de bénéficier de l'expérience particulière de chacun. Comme on peut le croire ces réunions ont une importance et une portée considérables et les mutualités progressives ont le plus grand intérêt à se faire présenter dans cette assemblée.

Cette année, le "Fraternal Congress" se réunissait à Buffalo, N. Y. et l'Alliance Nationale a délégué les officiers suivants pour la représenter : M. L. J. D. Papineau, S. G. M. T. Cypihot, M. C. ; M. E. H. Godin, M. B. E. et M. J. A. Lapiere, M. B. E.

Ces messieurs ont pris une part active aux délibérations comme suit : M. Papineau, en qualité de membre de la section de la presse, de membre de l'association des secrétaires, (admise à ce congrès à titre de section) dont il a été nommé président du comité des lois ; M. T. Cypihot en qualité de membre de la section médicale ; M. E. H. Godin, en qualité de membre de la section des aviseurs légaux, et M. J. A. Lapiere, en qualité de représentant "à large".

Diverses questions très intéressantes ont été traitées. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

Grains de Santé

Pour les diabétiques les haricots verts et surtout le jus dans lequel ils ont cuit que l'on accommode en soupe sont très recommandés — point de sucre, celui-ci remplacé par le sucre médicinal provenant de la glycérine, des pâtes et des viandes blanches.

L'admiration satisfait l'amour-propre, et tous les hommes en ont.

Peu de livres ont assez de valeur pour atteindre une deuxième édition. Ceux qui vivent cinq ans ont du mérite, les meilleurs ont vingt-cinq et même cinquante ans.

SYLVANIUS STALL.

Nous extrayons ce qui suit d'un article paru dans "L'Union", l'organe de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Ceux de nos confrères, qui suivent le mouvement de la mutualité, liront certainement ces lignes avec intérêt :

" La Cour Suprême des Chevaliers de St-Louis d'Amérique, à sa séance du 27 juin dernier, a voté de se dissoudre et de charger le commissaire d'assurances du Connecticut de partager définitivement les fonds de la société. Les inspecteurs des comtes de la Cour Suprême ont siégé dimanche le 14 courant, pour préparer leur rapport.

" Cette société existait depuis une douzaine d'années, ayant été fondée à Thaftville, Conn., en janvier 1895. Elle avait déjà compté plus de 900 membres, répartis dans une quinzaine de cours. Selon le rapport soumis au commissaire des assurances du Connecticut en janvier dernier, la société a commencé l'année 1907 avec 400 membres et un surplus de \$5,111,61, après avoir déduit \$1,065,00 qui étaient dus aux héritiers de deux membres décedés.

" Dans le fonds d'administration, il y avait une balance de 1,349.72, ce qui indique que la société a été administrée à très bon marché.

" La discorde régnait dans la Cour Suprême depuis longtemps et toute maison divisée contre elle ne peut subsister. Les deux causes principales de la discorde étaient le système défectueux de cotisations et le vote à vie dans la Cour Suprême que s'étaient réservés les fondateurs de la société.

" Avec de la bonne volonté, on n'aurait pu obvier à la dissolution mais chacun voulait conserver son opinion personnelle, et peu nombreux étaient les membres éclairés qui étaient prêts à adopter les plans modernes. Les taux du Congrès Fraternel auraient pu sauver la situation, mais les membres les trouvaient trop élevés. Ils voulaient avoir beaucoup et rien ne payer."

Nous ignorons dans quelles conditions cette société a été fondée, ni si elle avait sa raison d'être à l'origine, mais il est évident que les sociétés à trop bon marché, qui ont eu une certaine vogue il y a quelques années avant que les principes et la science de l'assurance ne fussent suffisamment connues du public, sont maintenant sur le déclin, et, malgré les bienfaits incontestables qu'elles ont répandues autour d'elles, elles sont fatalement appelées à disparaître, si elles ne prennent pas les moyens de se réformer, en adoptant des taux de contributions qui assureront leur existence future. C'est ce que paraissent avoir méconnu les Chevaliers de St-Louis et la dissolution de leur société n'a pas lieu de nous surprendre.

L'Esprit d'Initiative.

Parmi les vertus professionnelles il en est une dont il faut faire une mention spéciale, parce qu'elle est particulièrement productive de progrès et de sécurité. C'est l'esprit d'initiative.

L'esprit d'initiative est fait de deux éléments : une curiosité d'imagination qui cherche le mieux en tout art, et une volonté à la fois tenace et prudente qui cherche à le réaliser, non pas seulement en vue d'un intérêt personnel, mais en vue du bien général.

Denis Papin, Fulton, Jacquart ont eu l'esprit d'initiative. Les brevets d'invention en tout ordre d'industries ont pour but de garantir à l'inventeur les bénéfices de l'exploitation de son procédé, en cas de succès. Mais il est juste de dire que souvent le premier inventeur d'une amélioration quelconque en a été assez mal récompensé. Les déconvenues, les déboires, l'ingratitude, la trahison, ont été trop souvent le lot du génie. La route du progrès est arrosée sans cesse par la sueur, les larmes, le sang parfois, que coûtent les initiatives, grande ou petite, dont se fait ensuite le bonheur de l'humanité. Il faut le savoir, et même le dire ; et en le sachant, et après l'avoir dit, il faut agir quand même, parce qu'il est beau, et noble et grand, de se sacrifier soi-même au bien social. Le triomphe de la solidarité c'est de faire des héros, des victimes du devoir, et même des martyrs.

Abbé S. VERRET.

Conte Oriental.

LA VOIX DE LA NATURE

Le grand vizir était bien perplexe.

Son maître le calife Haroun al Raschid venait de mourir, laissant le trône à un jeune prince inexpérimenté qui se laissait volontiers circonvenir par son entourage.

Le nouveau Commandeur des Croyants, résolu à se défaire du fidèle conseiller de son père, lui dit un jour : "On dit, Giaffor, que tu connais tous les mystères de la philosophie et que rien de ce qui touche les hommes et les choses ne peut t'échapper. Je vais donc te poser une simple question.

—Est-il vrai que Dieu a créé toutes les choses et tous les êtres en vue d'une destination spéciale dont ils ne sauraient se départir, quoi qu'on fasse ?

—Oui, dit Giaffor.

—Or bien je t'invite à dîner ce soir pour te convaincre d'ignorance.

Le grand vizir fut reçu avec les plus grands honneurs. Les portes s'ouvrirent devant lui et douze grands chats, dressés sur leurs pattes de derrière et tenant chacun un flambeau, s'avancèrent vers lui et l'escortèrent jusqu'à la table.

Le calife et le vizir se mirent à manger et pendant tout le repas, les chats ne cessèrent d'éclairer la pièce en gardant une immobilité de statues.

"Tu vois, dit à son hôte le royal convive, les chats n'ont pas été destinés par la nature à marcher sur deux pattes et à porter des flambeaux. Ceux-ci donnent donc un éclairant démenti à tes paroles.

—Commandeur des Croyants, répliqua Giaffor, la question mérite d'être étudiée. Je m'engage à te donner une réponse satisfaisante demain à pareille heure et à la même table.

—Ainsi soit fait, dit le calife.

Le lendemain, le même cérémonial se renouvela. Le calife jouissait de la confusion de son vizir.

Mais celui-ci, tira de sa poche une botte qu'il ouvrit. Il en sortit douze souris vivantes qui se mirent à fuir de tous côtés.

A cette vue, les chats, oubliant leur rôle, abandonnèrent leurs flambeaux, bousculent plats et siège, se mettent à la poursuite des souris qu'ils croquent à belles dents.

"—Tu vois, dit le vizir triomphant, les chats ont été créés par la nature pour croquer les souris, et, quoi que tu fasses, leur instinct est plus fort que ton éducation. C'est la voix de la nature qui parle en eux et qu'ils écoutent de préférence à tout.

—Oui, dit le calife avec sincérité, je me reconnais vaincu. Tu es le sage des sages, et désormais je n'écouterai plus les calomnies de mes courtisans. Conserve le ministère que t'a confié mon père ; entre tes mains ma puissance n'est pas près de déchoir.

BAYER.

Travaille et tu posséderas.

Il en est du bonheur comme des montres : les moins compliquées sont celles qui se dérangent le moins. — CHAMFORT.

Démolir la société actuelle, avec ses loix et ses coutumes, c'est démolir une bonne maison parce qu'il y aurait une pierre qui n'aurait pas la couleur des autres.

MIGUEL CABI

L'ALLIANCE NATIONALE

JEAN HUDON, Marchand-Tailleur
59, rue Saint-Charles-Borromée

ASSORTIMENT
COMPLET DE **TWEEDS, SERGES, ETC.** POUR HABIT
DE PRINTEMPS

Aussi : Marchandises Legeres pour Habits de Printemps

Coupe garantie. Fini irréprochable. Promptitude dans l'exécution. Une visite vous convaincra.

JEAN HUDON, 59, Rue Saint-Charles-Borromée

Tabac "Bryère"

30c, 40c, 50c, 60c, 80, \$1.00

Demandez le fameux tabac "Bryère" le seul absolument naturel sur le marché

Commandes par la maille exécutées promptement et avec soin. Echantillons envoyés gratis sur demande.

H. P. BRUYERE & CIE., 1040, BOULV.
SAINT-LAURENT

Tél. Bell : Main 4149.

WILSON & LAFLEUR

SUCCESEURS DE C. THEORET

Editeurs de Livres de Droit
Importateurs, Relieurs, etc.

17 & 19, RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.

Tél. Bell : Main 2921. O Boite B. P. 2432.

- L A -

Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

**Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL, CANADA.**

Capital Autorisé \$2,000,000.00
Capital Versé 1,000,000.00
Réserve et Surplus 150,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Cie., Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président : M. S. CARSELEY, de S. Caraley & Co., Président "Central Heat, Light & Power Co."

Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.

Monsieur ROD. FORGET, M.P., de la société L. J. Forget & Cie. Monsieur G. M. BOSWORTH, Vice-Président Canadien Pacific Railway Co. Monsieur ALPHONSE RACINE de la Maison A. Racine & Cie, Marchands en Gros, Montréal. Monsieur TANCREDE BIENVENU, Gérant Général.

BUREAU DE CONTROLE (Commissaires Censeurs)

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi

Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Honorable LOMER GOUIN, Premier Ministre, Province de Québec.

Gérant Général : TANCREDE BIENVENU

Auditeur : A. S. HAMELIN. Inspecteur : ALEX. BOYER

7 Bureaux de Quartier dans la Ville
25 Succursales dans la Province de Québec

Département d'Épargne.—Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt, s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 % l'an, suivant termes. Intérêts de 3% sur dépôts payables à demande.

Correspondants Étrangers : ETATS-UNIS, NEW-YORK, Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. BOSTON : National Bank of the Republic. BUFFALO : Columbia National Bank. CHICAGO : Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital & Counties Bank. FRANCE : Société Générale, Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kais. Kon. Priv. Oesterreichische Landbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

LA PROVIDENCE
MUTUELLE
LE FEU
MONTREAL



ASSURANCE
CONTRE
INCENDIE
Bureau principal :
52 Rue St-Jacques

Souscription exigée par la loi \$200,000.00

ASSURANCE EN FORCE \$3,500,000.00

L. A. PICARD, GERANT GENERAL.

J. A. Karch

ARCHITECTE

17, Côte PLACE D'ARMES MONTREAL

TEL. MAIN 3576

Téléphone Bell Main 4419
Résidence : 860 St-HUBERT ; " " East 4323

DÉSIRÉ L. DESBOIS

AVOCAT, PROCUREUR, Etc.

20, rue St-Jacques, Montreal, Can.

Tél. Bell Main 2789
Tél. Bell Est 5084

Bureau du soir :
225, RACHEL

N. A. Millette, LL. B.

AVOCAT

97 RUE ST-JACQUES MONTREAL

LEANDRE PLANTE

Avocat

181, rue Saint-Jacques

TEL. MAIN 2254

Emile Beauchamp

Avocat

(de GEOFFRION & BEAUCHAMP)

72 Notre-Dame Est Phone M. 1860

Bureau du soir : 545 Amherst. Phone E. 1125.

E.E. DuVerger
L'OPTICIEN



Pratique et Scientifique de Montréal

10 ans de pratique à Chicago.

Ajustement parfait de Lunettes et Pince-Nez une Spécialité. Yeux artificiels, assortiment complet de Lunette d'Opera, etc. EXAMEN GRATUIT DE LA VUE. Consultez-nous pour vos yeux et améliorez votre vue

202 St-Denis (Coin Ste-Catherine) Tel, Est 4647

D^r Armand D. Porcheron

**CHIRURGIEN-
DENTISTE . .**

713, rue Ste-Catherine Est

(Edifice de la Banque Hochelaga)

MONTREAL

TEL. BELL : EST 668.

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

VERSEMENTS PERIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1° Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2° A l'assemblée du cercle.

3° Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

INDENNITE DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du décal de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1° Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2° Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3° Que le cercle approuve la requête.

4° Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5° Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

Concours de Recrutement

DU 1^{er} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 1907
INCLUSIVEMENT.

ARRÊTÉ DU BUREAU EXÉCUTIF

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1^{er} octobre et se terminera le 31 décembre 1907.

DROIT D'ENTRÉE.

Art. 1.—Les droits d'entrée restent tels que fixés, par les articles 176 et 385 des statuts, c'est-à-dire :

\$2.50	pour	certificat	de	participation	de	\$	500
2.50	"	"	"	"	"	"	1,000
5.00	"	"	"	"	"	"	2,000
8.00	"	"	"	"	"	"	3,000

Ces droits d'entrée comprennent l'honoraire d'examen médical aux termes de l'article 175 des statuts, savoir :

Art. 2—1°. L'honoraire d'enregistrement à transmettre au Conseil Général reste aussi tel que fixé par l'article 213 des statuts, savoir :

50c	pour	certificat	de	dotation	de	\$	500
50c	"	"	"	"	"	"	1,000
\$2.00	"	"	"	"	"	"	2,000
4.00	"	"	"	"	"	"	3,000

2°. Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades, aux termes de l'article 177 des statuts est supprimé dans ce concours.

RECOMPENSES OFFERTES PAR LE BUREAU EXECUTIF.

PRIX PERSONNEL.

Art. 3—1°. \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis membre durant le concours.

PRIX D'HONNEUR

2°. (a) \$3.00 par membre au proposeur du plus grand nombre de membres dans toute la société.

(b) \$2.75 par membre au proposeur du plus grand nombre de membres après le premier.

(c) \$2.50 par membre au proposeur du plus grand nombre de membres après le deuxième.

(d) \$2.25 par membre au proposeur du plus grand nombre de membres après le troisième.

(e) Ces prix d'honneur sont substitués aux récompenses mentionnées au premier paragraphe du présent article.

(f) Pour mériter les prix mentionnés dans ce décret il faudra que tout proposeur ait présenté et fait admettre ses candidats dans le cercle dont il fait partie.

(g) Ne seront comptés pour l'adjudication des prix d'honneur que les membres qui auront acquitté deux mois de contribution avant le premier février 1908, lesquelles contributions devront avoir été transmises au Conseil Général par le rapport mensuel de février 1908.

PRIX DE CERCLES ET BUREAUX DE PERCEPTION

Art 4—(a) Une bannière aux armes de la société au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres dans sa division (au moins 50).

(b) Un drapeau en soie aux armes de la société sur lequel sera inscrit en lettres d'or le nom du cercle ou du bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le premier dans sa division (au moins 25).

(c) Un étendard aux armes de la société au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le deuxième dans sa division (au moins 20).

(d) Un fanion aux armes de la société au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le troisième dans sa division (au moins 15).

(e) Une série d'insignes d'officiers au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres après le quatrième dans sa division (au moins 10).

COMPOSITION DES DIVISIONS DE CONCOURS.

Art. 5—1ère division.—Les cercles ou bureaux de perception dans les villes et les cités suivantes concourront ensemble, savoir : Montréal, Québec, Woonsocket, R.I., Trois-Rivières, Sherbrooke, Lévis, St-Hyacinthe, Hull, Ville St Louis, Maisonneuve Lachine et Delorimier.

Seconde division.—Tous les cercles ou bureaux de perception dont le siège d'affaires est situé en dehors des limites des cités et villes mentionnées dans la première divi-

sion concourront ensemble et formeront la deuxième division.

Art. 6.—Ne seront comptés pour l'adjudication des prix de cercles que les membres admis définitivement pendant les concours pour lesquels le Conseil Général aura reçu deux mois de contribution pas plus tard que par le rapport mensuel de février 1908.

Art. 7.—Les fondateurs de cercles ou bureaux de perception ainsi que les membres agrégés par lettres de sortie ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté.

Art. 8.—Un cercle ainsi qu'un bureau de perception (en assemblée générale ou par son comité de surveillance) pourra se déclarer hors concours ainsi que ses membres pour obtenir d'autres avantages particuliers.

Art. 9.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la société ne pourront prendre part au concours et les membres recrutés par eux ne seront non plus comptés pour les prix de cercles.

Art. 10.—Les cercles ou les bureaux de perception pourront faire un rapport détaillé des résultats qu'ils auront obtenus dans ce concours spécifiant les noms et prénoms des candidats admis et ceux des membres qui les ont présentés. Les cercles et les bureaux de perception qui n'auront pas présenté leurs rapports au secrétaire général avant le 20 février 1908 seront ipso facto hors concours à moins d'excuses valables agréées par le Bureau Exécutif.

Hommages d'un historien protestant à notre foi.

Depuis dix neuf siècles le catholicisme a introduit le principe d'une sage liberté dans le monde.

A l'origine, il éleva, à côté du trône des Césars, un pouvoir religieux divinement organisé, ayant ses attributions fixes et inaliénables et, grâce à ses efforts, il parvint, lentement mais sûrement, à mettre les populations à l'abri des violences aveugles, arbitraires et tyranniques des pouvoirs civils du moyen-âge.

Les effets salutaires du christianisme sont tels, que, là où se pratiquent les préceptes du Rédempteur, la vérité et la justice fleurissent.

Malheur au pays où l'on parviendra à les étouffer ; on pourra y porter le deuil de la liberté.

Parlant de l'orageuse histoire de la France depuis 1789, Guizot, un protestant pourtant, et le chef du libéralisme sous Louis-Philip-

pe —1830-1848—rend l'hommage suivant à l'Eglise catholique dans son ouvrage "Méditation sur la religion chrétienne" :

"Au milieu de ses revers et de ses concessions, le catholicisme a déployé une rare et énergique vertu de fidélité et d'indépendance. Aux sanglantes persécutions de la Terreur, il a opposé l'inépuisable sang de ses martyrs évêques, prêtres, moines, hommes et femmes ; ce clergé français naguère si chancelant dans sa foi et si mondains dans ses mœurs, a porté sa croix avec un indomptable sentiment d'honneur chrétien.

"Le despotisme de Napoléon Ier a rencontré dans le Pape Pie VII dans quelques cardinaux et quelques évêques, une tranquille fermeté de résistance que ni la force du despote, ni la contagion de la servilité contemporaine n'ont pu vaincre. Et aujourd'hui encore, qui pourrait méconnaître avec quelle activité, quels dévouements, quels sacrifices et quelle efficacité le catholicisme, par sa seule énergie intérieure, soutient sa cause et son chef ?

"Si la société civile avait défendu ses libertés et sa dignité comme l'Eglise catholique défend les siennes, la France libérale serait plus avancée dans sa voie et son but."

Plus loin, Guizot expose non moins éloquemment que c'est bien au christianisme, à lui seul, que les peuples doivent la liberté :

"C'est par la résistance au pouvoir absolu, dit-il, par la revendication de la liberté de conscience, que le christianisme a commencé et s'est établi. Personne ne résistait plus dans le monde romain ; toutes les oppressions se déployaient ; toutes les libertés s'abandonnaient.

"Ce sont les chrétiens qui ont relevé le drapeau du droit, mais ils n'ont jamais élevé celui de la révolte et de l'attaque à l'autorité ; la liberté défendue contre la tyrannie et jamais l'insurrection contre le pouvoir, des martyrs et point de meurtriers, c'est là l'histoire du christianisme depuis le jour où il est né dans la crèche de Jésus-Christ jusqu'au jour où il est monté sur le trône de Constantin."

En lisant ces paroles d'un des hommes d'Etat les plus éminents dont la France s'honore, on se demande vainement à quelle école les Clemenceau, les Briand et tous les autres fantoches qui les entourent, ont fait leurs études politiques, celles-ci les rendant tout au plus capables de faire, en grand, les mêmes actions ridiculement stupides, faussement méchantes qui ont rendu à jamais célèbres certains maires de France.—*E'Opinion Publique.*

Le Patriotisme au point de vue de la mutualité.

Conférence donnée par M. J. P. Labarre. B. A., instituteur, aux cercles St-Edouard et Trifluvien de l'Alliance Nationale.

EXTRAITS

Par son étymologie, le mot patrie signifie terre des pères ou des aïeux ; c'est une signification incomplète, mais elle exprime le lien qui unit le présent au passé ; elle renferme ce riche legs de souvenirs possédé en commun indivis en lui-même que nous avons reçus de nos pères, que nous devons fertiliser et enrichir avant de le transmettre à nos enfants.

Le mot patrie désigne encore le pays où l'on est né, la nation dont on fait partie, la société politique dont on est membre. L'idée de patrie renferme un ensemble d'institutions de croyances, de traditions, de monuments qui forment le patrimoine d'un même peuple, habitant un même territoire sur lequel s'est enracinée et s'exerce la vie nationale.

La Patrie, écrit Mde de Girardin, c'est le lieu

.. Ou l'on aime sa mère, ou l'on connaît son Dieu
.. Ou naissent les enfants dans la chaste demeure
.. Ou sont tous les tombeaux des êtres que l'on pleure

Les peuples nomades qui replient leurs tentes au gré de leur fantaisie ou de leur faim, n'ont pas de patrie. Les Israélites n'en avaient pas après leur sortie d'Egypte et avant leur établissement dans la Palestine. Ils n'en ont plus, en tant qu'Israélites, depuis qu'ils ont dû abandonner la Judée pour se disperser.

Toutefois la vraie patrie ne doit pas être confondue avec le sol ; l'homme sans doute s'attache d'un amour instinctif à la terre qui l'a vu naître, mais il faut que cet amour s'élargisse, que le citoyen succède à l'homme, que la patrie remplace le foyer.

Avant tout ce qui se constitue une patrie, c'est une âme commune et cette unité absolue qui fait que toutes les âmes des compatriotes réunies et comme confondues dans les mêmes pensées, les mêmes sentiments les mêmes volontés et ne formant qu'une seule âme, n'est pas l'oeuvre de la force ou de la loi, mais de la nature et du temps...

Nous aimons le drapeau de la France, comme nos patriotes anglais aimeraient le drapeau de l'Angleterre, s'ils étaient dans la même situation que nous.

C'est que la patrie est chose des ancêtres à laquelle ils ont travaillé en vue de se sur-

vivre. Quand ils étaient sur la terre, ils avaient devant les yeux, comme un espoir et un stimulant, la grandeur future de leur race ; et leurs descendants se sentent non pas le produit obscur d'une génération spontanée, mais les ayant-droit d'une vieille et glorieuse lignée. Et de même que nos coeurs s'associent à leurs épreuves, il nous semble que leurs âmes ne sont pas indifférentes à nos efforts.

La patrie de même que la personne morale, ne se fait pas en un jour, elle est l'aboutissant d'un long passé d'efforts, de sacrifices, de dévouement, de sacrifices surtout, plus on en fait, plus on a souffert, plus on aime.

L'expérience démontre que la souffrance en commun unit plus que la joie et qu'en fait de souvenirs nationaux, les deuils qui imposent le devoir d'un effort en commun, sent un lien plus fort et plus durable que les triomphes.

Il n'est pas besoin pour aimer son pays que le ciel soit lumineux, que le climat soit doux, que le sol soit riant et fertile. Le Suisse aime ses montagnes, le Hollandais ses marécages, le Russe ses steppes glacées, tout comme le Français aime la France, et le Canadien-Français les rives parfumées de son majestueux Saint-Laurent..

L'histoire des progrès successifs de la civilisation et du bien être serait l'histoire de l'humanité depuis l'existence du premier homme, ce serait l'histoire de l'invention et du perfectionnement de toutes les machines d'aujourd'hui qui remplacent les esclaves d'autrefois. Ce serait surtout l'histoire du christianisme qui a enseigné aux hommes qu'ils étaient tous frères et qu'ils avaient des devoirs réciproques à remplir. Le patriotisme, tel qu'il est connu et pratiqué aujourd'hui par les nations civilisées, nous le devons au christianisme. Malgré de beaux exemples de dévouement, le patriotisme des petites républiques de l'antiquité se montre en général, étroit, jaloux barbare ; chez les Grecs, chaque cité est une mère ; on vit par elle et pour elle, pour elle on meurt. Mais ses murs cachent le monde. Plus de justice, plus de devoirs, envers ceux qui vivent en dehors. On est, par patriotisme, en guerre ouverte avec le genre humain. On a ses dieux, ennemis des dieux étrangers, et la patrie elle-même est une espèce de divinité égoïste et sanguinaire. L'individu avait ses dieux comme il avait son foyer auquel ses dieux étaient attachés ; tous les autres dieux étaient pour lui des dieux ennemis. La fa-

mille, la cité, l'Etat étaient égoïstes comme l'individu dont ils n'étaient qu'une extension logique. Alors l'exil était le plus insupportable des maux. Le condamné préférait la mort à l'exil.

L'Empire Romain qui a fait poser sur le monde un joug sans pitié, comptait plus d'esclaves que de citoyens ; tous les Romains étaient dans Rome.

Chez les Gaulois le patriotisme était vivace, comme le prouvent les dix ans de campagnes que leur soumission coûta à César, mais il manqua d'unité, et, quand les divers peuples se soulevèrent et firent alliance à la voix de Vercingétorix, il était trop tard, ils furent vaincus, malgré leurs sacrifices héroïques. C'est alors que Vercingétorix auteur de la guerre, accomplit ce bel acte de patriotisme de se livrer lui-même, acte qui lui donna la supériorité sur César. César s'avilit en faisant servir ce noble vaincu à son triomphe et en le faisant décapiter après six années de prison Mameit me ; comme plus tard s'avilit cette nation qui envoya Jeanne d'Arc au bûcher et Napoléon à Ste-Hélène, comme plus près de nous s'avilit Lawrence ordonnant la déportation et la dispersion des Acadiens ; et ce gouverneur du Canada qui exila aux Bermudes et en Australie une centaine de nos trop ardents patriotes.

Le patriotisme des seigneuries, principautés et communes du moyen âge, est encore local, mais plutôt défensif qu'agressif. Le sentiment de l'unité nationale se fait jour de bonne heure dans notre mère patrie, car tous, bien que n'ayant pas les mêmes droits dans la société civile, avaient la même foi, les mêmes devoirs comme chrétien.

Le christianisme a anobli et agrandi la patrie morale ; il a sanctifié le devoir du patriotisme ; mais lorsque le patriotisme prétend à des monopoles injustes et foule aux pieds le droit des gens, il le condamne. En nous enseignant que les hommes n'ont qu'un père et qu'un Dieu, il a posé le grand principe de la fraternité universelle, qui n'anéantit pas les peuples et les patries, mais les unit comme membre de la grande famille humaine.

Nous sommes, dit la religion, citoyens du ciel et c'est en cette qualité que nous devons nous conduire sur la terre. Voilà bien la belle économie de la religion ; elle nous attache aux devoirs terrestres, à la famille, à la patrie, à l'humanité par la vue du ciel et elle nous attire au ciel par les mêmes affections qu'elle a sanctifiées sur la terre : la famille, la patrie, l'humanité.

Les sentiments patriotiques sont une extension des affections de famille, c'est la pitié filiale appliquée à la famille sociale. Car la patrie est comme une personne morale qui nous a élevés, nourris, protégés et que l'on aime comme une mère ; la chose publique c'est le patrimoine de la famille sociale. Les affections de famille sont le principe et le modèle des affections patriotiques et sociales. Si je n'ai pas pratiqué la pitié filiale dans la famille, comment pourrai-je aimer la patrie comme une mère ? Si je n'apprends pas dans la famille ce que c'est que la fraternité et la solidarité, comment pourrai-je considérer tous les hommes comme mes frères, comprendre et respecter les liens qui existent entre tous les hommes en général et plus particulièrement entre les membres d'une même nation ?

Tout commence, tout se fonde dans la famille. La nation vaut ce que valent les familles qui la composent de l'humanité tout entière vaut elle-même ce que valent les nations qui la forment. Le point de départ est dans la famille et si l'on veut régénérer la nation ou l'humanité, c'est par la famille qu'il faut commencer.

J. P. LABARRE.

(A suivre)

Remerciements

M. Ovila Hurteau, président du cercle Mont Royal, No 2, félicite chaleureusement tous les organisateurs de la démonstration du 25 août dernier, mais croit devoir signaler surtout le dévouement de MM. T. Cypihot, M. D. ; J. U. Lalonde, M. D. et H. Monette, Trésorier. Il offre aussi ses plus sincères remerciements à tous les invités qui ont bien voulu répondre à l'appel du cercle Mont-Royal pour rehausser l'éclat de la fête, par leur présence.

Pas de labeur, pas de douceur.

Trois choses fixent la valeur d'un présent : le sentiment, l'à-propos et la manière.

Pour juger les hommes, il faut leur passer les préjugés de leur temps.

MONTESQUIEU.

Il faut souvent changer d'opinion pour être toujours de son parti.

CARDINAL DE RETZ.

La plupart des hommes désirent plus d'être admirés que d'être aimés.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

7 Place d'Armes A MONTRÉAL B. P. Boite 2172
Tél. Bell 2255.

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1907

Ça et là

Nouveau concours.

* * *

Sociétaires ! Une dernière chance vous est
offerte de recruter un nouveau membre durant
l'année 1907.

* * *

Le succès appartient à l'énergie. Les
sociétaires énergiques et actifs sont sûrs
d'être vainqueurs.

* * *

L'épargne seule fait l'homme sûr de son
lendemain. Faites comprendre cette vérité
aux futurs candidats.

* * *

Il faut bien choisir la société à laquelle on
confie ses économies, ainsi que le soin de sa
famille aux jours de la maladie ou après la
mort.

* * *

Travaillez sans cesse à augmenter l'effectif
de votre cercle, car le cercle qui n'admet
plus de membre, commence à en perdre.
L'important est de ne pas s'arrêter.

* * *

Avec de petits coups de hache on abat de
grands chênes ; avec un mot répété souvent
sur l'Alliance Nationale, vous déciderez cer-
tainement vos amis récalcitrants.

* * *

Vauvenargues disait : " Les paresseux ont
toujours envie de faire quelque chose." Cette
dure parole ne s'appliquerait-elle pas à
certains membres qui doivent toujours pro-
poser quelqu'un, mais qui ne s'exécutent
jamais ?

Un des avantages des sociétés nationales,
c'est qu'elles ne mettent pas notre foi en
péril et qu'elles sont les gardiennes naturelles
de notre langue.

* * *

Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te fût
fait. Cette maxime, nul mieux que le mutua-
liste ne la met en pratique, car il secourra les
autres, comme il voudrait être secouru et
lorsque son tour arrive le secours ne lui
manque pas.

* * *

Les meilleures sociétés, les seules qui mé-
ritent une absolue confiance, ce sont les
sociétés franchement catholiques, puisque,
toutes choses égales d'ailleurs, elles nous
offrent des garanties d'honnêteté certaine en
même temps que l'assurance que notre foi
n'y perdra rien.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle Chapleau, No. 294.

Institué à Labelle, comté de Labelle, le 21 juil-
let 1907, par Chs Duquette, Inspecteur en chef et
organisé par le docteur Lepronon.

OFFICIERS :

Chapelain, Rév. M. Proulx,	S.-Arc. W. Moranville,
Sb. P. G. Arthur Gaudet,	Trés. H. W. Légaré,
Prés. P. E. Forget,	Md.-Ex. J. A. Bigonessse,
V.-Prés. Antonio Moranville,	Com. Ant. Mandeville,
	Introd. Nap. Marinier.

Cercle Ste-Agathe, No. 295.

Institué à Ste-Agathe des Monts, comté de
Terrebonne, le 4 août 1907, par Chs. Duquette,
Inspecteur en chef et ré-organisé par le docteur
Leprohon.

OFFICIERS :

Chapelain, Rév. C. Corbeil,	Sec.-Arc. D. Côté,
Sb. P. G. C. Forget,	Sec. Fin. & Trés. Avila Boulard,
Prés. Dr. E. Grignon,	Md.-Ex. R. Dazé,
V.-Prés. J. H. Giroux,	Comm. J. A. Parent,
	Introd. Ebe St-Jean.

Ce cercle avait déjà été institué comme bureau
de perception le 14 août, 1899.

A TRAVERS LES CERCLES

Cercle Gratton, No. 289.

Un autre succès important dans l'histoire de
l'Alliance Nationale a eu lieu à Pawtucket, R. I.
dimanche, le 23 juin dernier. Il s'agissait de l'in-
auguration d'une nouvelle succursale de cette
populaire société canadienne-française, "l'Allian-
ce Nationale".

A deux heures, M. G. H. Vaillancourt, organi-
sateur prit le siège présidentiel, souhita la bien-
venue aux nouveaux sociétaires et informa l'assem-
blée que le cercle qu'il venait inaugurer compte,
dès sa fondation, un effectif de 52 membres.

Ce nouveau cercle a été organisé par M. G. H.
Vaillancourt et a été nommé, d'après le curé de la

paroisse St-Jean-Baptiste de Pawtucket, Cercle Graton No. 289. Après le cérémonial de procédure, vint l'élection des officiers qui donna le résultat suivant :

Chaplain—Rév. Alphonse Graton, curé.
 Substitut du président général—Dr F. A. Ruest.
 Président—Nap. L. Brouillette.
 Vice-Président—Cyprien Lamarre.
 Sec.-Arch.—Arthur Alix.
 Sec.-Fin. et trés. Nazaire Tétrault.
 Md.-Ex.—Dr F. A. Ruest.
 Com. ordonnateur—Emile R. Noisieux.
 Introduceur—Jos Rodrigue Valiquette.
 Auditeurs—J. P. Beaudry & Phi. P. Dubeau.

M. Vaillancourt procéda ensuite à l'installation des officiers.

M. Nap. L. Brouillette, président du nouveau cercle, en prenant le fauteuil remercia ses confrères de l'honneur qu'ils lui avaient conféré et fit de remarques bien choisies pour la circonstance.

M. le Dr. Ruest lui succéda et comme toujours sut captiver l'attention de l'auditoire. Il termina en disant qu'il travaillerait de toutes ses forces au succès de l'Alliance Nationale et qu'il espérait que d'ici un an, le Cercle Graton, No. 289 compterait au-delà de 150 membres dans ses rangs.

Addressèrent aussi la parole MM. Cy. Lamarre, Naz. Tétrault, Arthur Alix, L. P. Beaudry, Dr. J. B. A. Falcon, J. R. Valiquette, et plusieurs autres.

CONDOLÉANCES

Les cercles et les bureaux de perception suivants ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées :

Cercle St-Charles, No 10.—1o. A MM. Hormisdas et Téléphore Laurin, à l'occasion de la mort de leur père ; 2o. A M. A. Aldéric Laurin, à l'occasion du décès de son grand-père ; 3o. A M. Edmond St-Jacques, à l'occasion du décès de son père.

Cercle St-Ignace No. 33.—A M. Aimé St Amour, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle Jeanne-d'Arc, No. 53.—A M. B. Valiquette, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle Champlain, No. 103.—A M. Pierre Germain, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle Trifluvien, No. 124.—1o. A M. W. Godin, M.-D. à l'occasion de la mort de sa soeur. 2o. A MM. Ad. et Edouard Tremblay à l'occasion de la mort de leur mère.

Cercle St. Sauveur, No. 128.—A J. A. Paradis, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle St-Jean-Baptiste, No. 149.—A Rév. M. J. D. A. Guay, à l'occasion de la mort de son frère.

Cercle Papineau, No. 177.—A Mme J. A. Lepage, à l'occasion de la mort de son époux. A M. A. Sauriol, à l'occasion de la mort de son père.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Montréal, le 13 mars 1907

M. L. J. D. Papineau, S. G.

Alliance Nationale.

Monsieur,

J'ai reçu par l'entremise de M. Victor Carmel, le chèque de l'Alliance Nationale, No 126, au montant de \$1,000 en règlement du certificat de dotation dont feu G. Emile St-Jean, mon époux, était titulaire.

Veuillez accepter mes remerciements et me croire,

Votre tout dévouée

Madame Veuve J. EMILE ST-JEAN.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent, ses substituts auprès de leur cercle respectif, savoir :

Arthur Gaudette, cl. Chapleau, No. 294 ; C. Forget, cl. Ste Agathe, No. 295.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif :

M. J. A. Bigonnesse, cl. Chapleau, No. 294 ; R. Dazé, cl. Ste-Agathe No. 295.

CERCLE SUSPENDU

Cercle St-Benoit, No 87, suspendu le 1er août 1907 pour ne pas avoir transmis en temps requis ses rapports et remise de juin.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Désignation	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur
		Age	Cercle ou B.P.	Date		le	Age	Cause	
652	Amédée Daignault.....	45	St-Paul, No 36.....	27 9-98	\$2000	25-3-07	53	Phtisie	Hector Roy
653	Horace Trudel.....	18	Lafontaine, No 206.....	11-6-06	1000	24-4-07	19	Pneumonie tubercul.	J. W. Colliet
654	Geo. Art. Cataford.....	25	Richelieu, No 102.....	13-7 97	1000	28-5-07	35	Tuberculose	E. C. Campeau
655	Ferdinand Cyr.....	42	N.-D. de Hall No 64	23-3-07	500	29-5-07	42	Pneumonie double	Jos. Lebel
656	Albert Saucier.....	19	Maskinongé, No 32.....	24-4-94	500	31-5-07	33	Cancer	L. T. Caron
657	Alp. Clovis Desjary.....	52	Dorval, No 4.....	20-10-93	1000	11-6-07	66	Angine de poitrine	J. U Lalonde
658	J. W. Ethier.....	26	Napoleon, No 275.....	1-3-06	1000	12-6-07	28	Pièvre typhoïde	J. R. Picard
659	Joseph Côté.....	38	Ste-Anastasia, No 61	26-3-05	500	18-6-07	40	Phtisie	Jas Richardson
660	Philippe Alb. Caron.....	39	St-Pascal No 169.....	25-6-05	1000	21-6-07	41	Convulsion pulmonaire	B. M. Deschênes
661	Pierre J. Chartré.....	21	St-Ambroise, No 232..	29-6-98	1000	27-6-07	30	Tuberculose pulm.	J. A. Marcoux

L'ALLIANCE NATIONALE

143

ETAT FINANCIER

Au 31 Juillet 1907

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 juin 1907.....	\$683,078.76
Produit des contributions.....	16,435.69
Intérêts.....	13,117.34
	<u>\$712,631.79</u>

DÉBOURS

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
Arthur Cataford.....	\$ 1,000.00
Joseph Girard.....	1,000.00
A. Emile Pélissier.....	1,000.00
J. P. Cal. Horace Trudel.....	1,000.00
Charles Deschamps.....	500.00
Olivier Gilbert.....	500.00
Agapit Gilbert.....	1,000.00
A. Clovis Décarv.....	1,000.00
Napoléon Duchesne.....	1,000.00
Ferdinand Cyr.....	500.00
Pierre Beaudet.....	1,000.00
Françis Allard.....	500.00
Anthime Brisebois.....	500.00
J. Cyr Fournier.....	1,000.00
J. A. C. Madore.....	1,000.00
Adolphe Provencher.....	1,000.00
Ulric Germain.....	1,000.00
Albert Saucier.....	500.00
Joseph Prigent.....	1,000.00
Phil. Caron.....	1,000.00
Remboursement contributions..	21.08
Intérêt.....	15.00
Bénéfice d'invalidité Napoléon Chalifour.....	250.00
Caisse générale, 5% des contribut.	821.78
Balance au 31 juillet 1907.....	694,523.93
	<u>712,631.79</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 juin 1907.....	\$ 19,461.42
Produit des contributions.....	1,213.09
Intérêts.....	383.00
Réserve.....	18.00
	<u>\$21,075.51</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices.....	\$ 668.40
Reserves.....	19.50
Caisse générale, 5% des contribut.	60.65
Balance au 31 juillet 1907.....	20,326.96
	<u>\$ 21,075 51</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 882.43
Rétribution.....	6,097.25
Revue.....	19.84
Droits d'entrées.....	270.50
Revision et mutation.....	35.00
Fournitures.....	194.23
Intérêts.....	140.03
Assurance garantie officiers, cer- cles et B. P.....	42.00

" Dépôt re prêts.....	15.00
" Divers.....	13.60
	<u>\$ 7,709.88</u>
Balance au 1er juillet 1907.....	2,560.96
	<u>\$ 10,270.84</u>

DÉBOURSÉS

Par organisation.....	\$ 1,063.79
Propagande.....	207.10
Fournitures.....	251.80
Entretien du bureau :	
Loyer.....	78.00
Eclairage.....	7.80
Téléphone, télégraphe, poste et express.....	44.83
Mobilier.....	122.69
Impressions et papeterie.....	226.91
Journaux.....	2.00
Salaires d'officiers et employés.	720.82
Revision examens.....	163.20
Divers.....	17.48
Inspection.....	235.46
Frais investigation réclamation.	39.20
Frais placements légaux.....	132.21
Revue.....	273.09
Frais voyages officiers.....	11.00
Remboursement dépôts re prêts.	72.00
Divers.....	1.02
	<u>\$ 3,670.40</u>
Balance au 31 juillet 1907.....	6,600.44
	<u>10,270.84</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de dotation.....	\$694,523.93
" " C. des Malades.....	20,326.96
" " Générale.....	6,600.44
" " d'Epargnes.....	48,141.30
	<u>\$769,592.63</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	34,700.00
Municipalités scolaires.....	49,474.95
Municipalités.....	26,040.00
Prêts hypothécaires.....	622,485.10
Banques : Hochelaga, Provinciale et Nationale.....	27,596.78
Dépôt Gouvernement Nouveau-Brun- swick.....	10,000.00
	<u>\$770,296.83</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	704.20
	<u>\$769,592.63</u>

Montréal, 31 juillet 1907.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,

J. A. MIGNEAULT,

} Auditeurs.

AVIS AUX MEMBRES

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant la nature et la cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseignée, régulièrement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisse locale des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations—CL. signifie cercle; S.B. P.G., substitut du P. G.; S.A., sec.-archiviste; S.F., sec.-financier; Md.F., médecin-examineur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: S.B. P.G., Ed. Leduc, 31 Souvenir; Prés., F. X. Leduc, 601 St-Urbain; Md. E. G. E. Larin, 883 St-Denis; S.A., O. Bourdon, 301 Verdun; S.F., G. E. Chapin, 321 Seigneurs. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sous-sol église St-Joseph.

No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal: S. A. E. A. Grisé, 198 Richelieu. S. F., S. Legault, 154 Oursoul; Réunions, 1e et 3e vendredis, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 3—CL. BRAUHAARNOIS: S. A., Jos. Fortier; S. F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL: S. A., Emery Quénel; S. F., L. LeFebvre, rumeries. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m., ancienne chapelle.

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S. A., Edouard Barolet, 2334 1-2 St-Jacques; S. F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Genevieve. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m., Salle Baby, 98 rue Fulford.

No 6—CL. SACRE-COEUR, Montréal: Chapelain, R. V. P. L. T. Adam, Chan. Hon.; S. B. P. G., Edr. Bron, 578 Ontario Est; Prés., J. M. Michaud, 543, Plessis; S. A., J. B. Beaudin, 237 Visitation; S. F., W. Dufault, 784 Ontario Est, Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m., Salle St-Vincent de Paul.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S. A., L. J. Boiteau; S. F., Boiteau & Boiteau. Réunions, 2e et 4e lundis, 7 1/2 p.m., salle M. C. Berner.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S. A., Théo. Bénard, 1136 St-André; S. F., J. A. Migneault, 996 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, 8h. p.m., Bâtisse des Rev. Pères Oblats 139 Visitation.

No 9—CL. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq. Cartier: S. A., Aléxé Boiteau; S. F., A. Liberman. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., chez le notaire LL.orton.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Rev. A. C. Robitard S.F.P.G., Isid. F. rier, 146 Centre; Prés., F. X. A. Fortin, 292 Centre; Md. E., U. G. Dagnac, 357 Centre; S. A., N. Beaulac, 411B Centre; S.F., S. Laprade, 297 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quinlan, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S. A. et S.F., Dr G. E. Cartier, 304 Carré Chaboulay. Réunions, 2e mardi, 8 heures p.m., 196 rue St-Haurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S. A., J. E. Ferras, 3583 Notre-Dame; S. F., P. G. Fortier, 46 Park Av. F. unions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 3224, rue Notre-Dame.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S. A., Eug. H. Godin, 80 St-Jacques; S. F., J. R. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi (après-midi) au No 80 St-Jacques.

No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S. A., A. Desrochers; S. F., D. Alphée Labelle. Réunions, 1er et 3e dimanches après grand-messe, au bureau Louis Labelle.

No 15—CL. ST-MEDARD, Cocton-Station: S. A., H. R. Smith; S. F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Doucet 330 hrs p.m.

No 16—CL. ST-VALIER, Québec: S. A., L. J. B. Lépine, 59 rue Hermine; S. F. et Trés., Emélie Vallières, 412 St-François. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Moisan.

No 22—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S. A., Moise Bergervin; S. F., P. Laplante. Réunions, dernier vendredi, salle Laplante.

No 24—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, L. Ferrot: S. A., WPilon S. F., J. Daoust. Réunions, 2e dimanche, après-midi, office du curé.

No 25—CL. LABOCQUE, Sherbrooke: S. A., J. B. Duchesneau; S. F., E. F. Edgard. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs p.m., Block Murray, rue King.

No 26—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE: S. A. et S. F., A. Ouellette. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p.m., Salle des Artsans.

No 28—CL. ST-MARTIN Co. Laval: S. A., C. A. Desary, Bord-à-Plouffe; S. F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.

No 29—CL. HOCHÉLAGA, Montréal: S. A., A. Roy, 28a Darling; S. F., W. Desjardins, 16 Décaré. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., 1813 Notre-Dame Est.

L'ALLIANCE NATIONALE

145

No 31—CL. MONTCALEM, St-Jacques L'Achigan; S.A., M. Granger, N.P. S.F. Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 34—CL. SALABERRY, Valleyfield; A. D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 3e dimanches, salle Monette, rue Ste Océlie.

No 35—CL. ST-PAUL, ville St Paul; S.A., N. Domingue; S.F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p.m.; Salle Daoust.

No 37—CL. CONTE-COURE, S.A., Dr G. Marotte; S.F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7.30 p.m.

No 42—CL. ST-VINCENT, Montréal; S.A., E. Lachapelle, 1356 Ste-Catherine Est; S.F., J. H. Paquette, 222 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CL. ST-LOUIS, Montréal; S.A., G. A. Mallouin, 900 Demontigny Est; S.F., Jos. de Vaudruil, 877 Berri. Réunions, 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m., Salle Brault, 571 rue Berri.

No 46—CL. RIGAUD; S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 48—CL. SAGARD, Saub-sa-Récollet; S.A., Avila Prévost; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévost, à 8½ hrs p.m.

No 49—CL. JACQUES-CARTIER, Lachêre; S.A., J. S. A. Ashby; S.F., Jos. Leclair. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m., salle Union St-Joseph.

No 50—CL. ST-GUILLAUME, Co. Yamaska; S.A., P. E. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche, 8½ hrs p.m., salle Publicque.

No 54—CL. ST-JEAN CHRYSOBOSTOME; S.A., J. E. Déroux, S.F. et Md. E. A. J. Roupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil.

No 58—CL. STE JUSTINE; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., chez M. Désir Lauson.

No 60—CL. SOULANGES, Les Océans; S.A. Roch Le-roux, Cascades Pointe; S.F., C. Labeurandière. Réunions, dernier vendredi, chez Jos. Montpetit, 8 hrs p.m.

No 61—L. MAISONNEUVE, Montréal; S.A., L. P. Fortin, 540 St-Paul; S.F., P. Lesage, 830 St-André. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle Bifet, 8.15 p.m., coin Amherst et de Montcalm.

No 64—CL. NOTRE-DAME DE HULL; S.A., Hor. Pière; S.F., J. E. Caron. Réunions, salle Laféche, rue du Lac, 3e et 4e vendredis, 8 hrs p.m.

No 65—CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie; S.A., Médard Forest; S.F., J. B. T. Richard. Réunions, dernier mercredi, chez M. G. Oederro.

No 66—CL. LAFRAIRIE; S.A., Alphonse Durancou; S.F., A. F. Grondin. Réunions, 1e lundi, chez A. F. Grondin.

No 67—CL. ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe, Qué., S.A. B. L'Homme; S.F., L. A. Breton. Réunions; 1er et 3e mardis 197, Cascades.

No 69—CL. ST-GEORGES, Maisonneuve; S.A. M. Miche Couture, 475 Orléans; S.F., A. Amédée Beaupré, 75 Hourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 191 Lévesque.

No 73—CL. ST-BARTHELEMI, Co. Berthier; Chapelin, Rév. Régis Bonin; S.B.P.G., Jos. Lafontaine; Frés., Ocl. Zanot, Md. E. Landry; S.A., Jos. Jovinville; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 3e lundi, 7 hrs p.m.

No 73—CL. CHARLEMAGNE, ville St-Louis; S.B.P.G., J. P. Lamarche, N. P., 1047 St-Hubert; Frés., J. B. Martineau, 12, 736 Montana; S.A., Léon Desfos, 528 St-Hubert; S.F., L. V. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md. E., Ern. E. Lauson, 411 Ave. Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 9 Pontiac.

No 79—CL. BOURGET, Montréal; Chapelin, Rév. M. Demers, S.B.P.G., J. E. Cochin, 433 St-Denis; J. P. Labarre, 347 Berri; Md. E., Ad. Carsin, 218 Maisonneuve; S.A., J. B. Desautels, 177a Beaudry; S.F., Wm. Piché, 670, Dorchester Est. Réunions, 1e et 3e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Catherine, 8 hrs p.m.

No 80—CL. PIRREVILLE; S.A. H. L. Shoover; S.F., R. Shoover. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shoover.

No 82—CL. ST-CASIMIR, Co. Fortson; S.A., L. A. Lacroix; S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 3e et 4e lundis, 7.30 hrs. p.m. salle Frénois.

No 83—CL. ST-JOACHIM, Louiseville; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et dernier du mois, séfices Bélatr, 8.30 hrs p.m.

No 94—CL. NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec; S.A., E. Labrecque, 11 carré Notre-Dame; S.F., J. A. Gaurin, 19 Haldimand. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 99—CL. STE-MARIE DE LA BEAUCE; S.A., de Montarville Taschereau; S.F., A. Lemioux. Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100—CL. ST-FRANÇOIS D'ASSISES, Beauceville; S.A., E. O. Lemioux; S.F., Gcl. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Lachance.

101—CL. DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Ludger Bolduc, 1.30 hr p.m.

No 103—CL. ST-BERNARD, Sorel; S.A. et S.F., A. P. Vanasse. Réunions, 3e dimanche, salle Vanasse.

No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec; Chapelin, Rév. J. E. Piché; S.B.P.G. et Md. E., P. H. Bédard, 236 St-Jean; Frés., Jos. Roudan, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gagnon, 29 Berthelot; S.F., J. E. Roudan, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs. p.m. salle Monrouil, 87 D'Aiguillon.

112—CL. DELORMIERE; S.A., Emile Guyon, Tétravaillie, 1.15. Wilfrid Fortier, 34 Garner; Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 2e et 3e St-Hubert.

No 114—CL. ST-EUSÈBE, Montréal; S.A., Pierre Guindet, 14 Nollada; S.F. et Md. E., J. A. Ranger, 1232 Ontario Est. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Lemioux, coin Lafontaine et Iber-ville, 8 hrs p.m.

No 116—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY; S.A., Jean Gauthier; S.F., P. A. Feltier. Réunions, dernier mardi, 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CL. ST-AUGUSTIN, Montréal; S.A., J. A. Delorme, 154 Agnès; S.F., La Desrèz, 254 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardis, 3881 Notre-Dame, 8 hrs p.m.

No 118—CL. GARNEAU, Montréal; S.A., J. P. Vincent, 301 Chamham; S.F., Jos. Labéde, 83 Vinet. Réunions, 3e mercredi, salle Duverny, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 119—CL. ST-TITE; Chapelin M. le curé J. B. Granger; S.B.P.G., Ar. h Ferron; S.A. et S.F., J. P. Jacob; Md. E., L. N. E. Lacourrière. Réunions, 3e dimanche, 2 hrs. p.m., salle Leduc.

No 122—CL. DUVERNAY, Montréal; Chapelin; et S.B.P.G., Cl. Bév. M. Beaudin; Frés., J. A. Latreille, 205 Duverny; S.A., Joseph Mécan, 174 Duverny; S.F., O. Legault, 176 Duverny; Md. E., Henri Campeau, 2201 No-ve-Dame. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duverny, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 124—CL. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières; S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Poste; S.F., A. Lebrun, 27 Bonaventure. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs, 188 Notre-Dame.

No 125—CL. STE-GENEVIÈVE DE RATISCON; Chapelin, Rév. M. Bellemare; S.B.P.G., Donat Barilbeau; Frés., O. Duval; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., Prime Baril; Md. E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 126—CL. ST-EDOUARD, Montréal; S.A., J. A. H. Robnier, 736 Huntly; S.F., J. B. E. Beaudry, 2018 St-Hubert; Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 556 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 127—CL. OLIER, Montréal; Chapelin, Rév. W. Hébert, P.S.S.; S.B.P.G., Armand Grenier, 97 St-Jacques; Frés., Jos. Charretier, 122 St-Denis; S.A., O. Legault, 708 St-Urbain; S.F., J. A. Chouinard, 677 Dorchester Est; Md. E., L. A. Gagnier, 856 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monument National, 3 heures p.m.

No 128—CL. BRUGESI, Montréal; S.A., J. M. E. Larichère, 334 Hôtel de Ville; S.F., A. D. Quintin, 764 Ontario. Réunions, 1e et 3e vendredis, salle St-Louis, 588 Plessis, 8 hrs p.m.

No 140—CL. CHICOUTIMI; S.A., D. V. Morrier; S.F., Alf Morrier. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 hrs p.m.

No 146—CL. STE-MARIE, Montréal; S.A., Av. Bourbonnière, 241 Rivard; S.F., Jos. Marcis, 228 Plessis. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Gareau, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 148—CL. CHENIER, Montréal; S.A., Geo. Guy, 265 Richelieu; S.F., F. Basile, 1208 St-André. Réunions, 1er et 3e vendis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.

No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal; Chapelin, Rév. M. Anclair, curé; S.B.P.G., Albert Dépaté, 451A Drolet; Frés., Noé Leclerc, 874 Saguenay; S.A., E. A. Desroches, 636 Montana; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurent; Md. E., P. Barrette, coin Drolet & Hochel. Réunions, 3e et 4e vendredis, 777 Saguenay, 8 hrs p.m.

No 150—CL. LARTIGUE, Longue-Pointe; S.B.P.G., C. Bazinet; Frés., Ald. Lachapelle; S.A., C. E. Léves; S.F., et T. F. Z. Guy; Md. E., J. P. Deschatelets. Réunions, dernier dimanche, 4 hr p.m., salle Guy, Beauvillage.

No 158—CL. LECLERC, Woonsocket, E. I.; Chapelin, Rév. Nap. Leclerc; S.B.P.G., Ad. Archambault, 6 Longley, 3 dy Frés. J. C. Maranda, Md. D., 366 Elm; S.A., James Fontaine, 145 Gaullin Av.; S.F., J. B. A. Savard, 193 East Front, Md. E. H. J. Leveseur, 29 Hazlet, ave. Réunions, 1er et 3e dimanche, 8 hrs. p.m. saliede la Cour Familiale, 142 Main St.

No 160—CL. VERDUN; S.A., J. A. Leclair, 54 Napoléon; S.F., Edgar St-Onge, 170 Ave Church. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Sauvé, 23 Ross, 8 hrs p.m.

No 163—CL. STE-SCHOLASTIQUE; S.A., Joseph Fortier; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Mar-ohé, 8 hrs p.m.

No 163 — CL. BOLLARD, Montréal: S. A., A. E. Sénécal, 73 Shearer; S. F., L. C. Fontaine, 310 Hébertia. Réunions, 1er et 3e mardi, 8 hrs p.m., salle Unity, 580 Wellington.

No 165 — CL. ST-PAUL DE GRAND'MÈRE, Grand'Mère: S. A., J. G. Delage; S. F., T. G. Roy. Réunions, 3e et 5e vendredi, salle Leclerc.

No 166 — CL. LACHENAYE, Fraserville: S. A., J. Y. Fomet; S. F., Alfred Desjardins, Rivière du Loop. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 170 — CL. LEON XIII, Montréal: S. A., J. E. Beaulieu, 266 Montcalm; S. F., J. A. Labèche, 400, Mont-Royal. Réunions, 3e et 4e vendredi, 149 Berri, 8 hrs p.m.

No 171 — CL. CREMAZIE, Ville St-Louis: Chapelein, Rév. G. M. Lepailleur, Pire curé, Chan. Hon. V. F.; S. F., G., Alf. Durand, 623 Bd St-Joseph; Prés., Nap. Royal, 22 De Gaspé; S. A., O. Desautels, N. P., 1796 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, 52 de Gaspé; Md. E., E. Faller, 503 St-Laurent. Réunions, 3e et 5e mardi, Édifice B4, des Marchands, coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.

No 173 — CL. FRONTENAC, Montréal: S. A., Jos. Courtemanche, 532 Maisonneuve; S. F., J. G. Lacour, 261 Amherst. Réunions 2e et 4e lundi, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.

No 173 — CL. COYANT, Montréal: Prés., Alc. Dalpé, 470 St-André; S. A., Edr. Durville, 53 Parc Lafontaine, S. F. Fern. Laquerre, 453 Laguardie Est; Md. E., J. E. Barton, 96 Vindicta, 191 Bell, Est 2424. Réunions, 3e et 5e mercredi, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny, 8 hrs p.m.

No 174 — CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chapelein, Rév. A. J. Préfontaine; S. F., G. Zéique Villeneuve, 305 St-Laurent; Prés., Diéud. Juteau, 1019 Clark; S. A., S. F. et Trés., H. Paradis, 1273 St-Dominique; Md. E., J. G. Dugas, 2250 St-Laurent. Réunions, 3e et 5e vendredi, 8 hrs p.m., salle Club Marcell, 89 Beaubien.

No 177 — CL. PAPINEAU, Montréal: S. A., R. Huberdeau, 1347 Ste-Catherine Est; S. F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 2me vendredi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.

No 179 — CL. ST-CAMILLE, Co. Wolfe: S. A. et S. F., Anatole Beaubien. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 8 00 hrs p.m.

No 180 — CL. ST-PHILEMON, Staks Centre: S. A., F. K. D. Tremblay; S. F. et Trés., A. Dupin; Md. E., F. J. Bédard. Réunions, 3e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.

No 181 — CERCLE STE-CECILE, Co. Compton: S. F., G., Rév. N. H. Gaulin; Prés., M. Fortin Leblond; S. F. et Trés., J. G. Beaudoin; Md. E., Joseph Landry. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudoin, 3 hrs p.m.

No 183 — CL. RACINE, Weedon: S. A., S. F. et Md. E., J. F. O. Lemieux. Réunions, le samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.

No 183 — CL. ST-PROSPER: S. A. S. F. et Md. E., F. X. Maccoite. Réunions, 3e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.

No 188 — CL. ST-ALPHONSE, Theford Mines: S. A., J. O. Landry; S. F., J. O. Vallières. Réunions, dernier jeudi, salle Perrou, 7 hrs p.m.

No 187 — CL. ST-APOLLINAIRE: S. A., Emile Rousseau, S. F., H. Lefleur. Réunions, dernier dimanche, salle Gagneau, 3 hrs p.m.

No 188 — CL. LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S. A., Geo. Gagneau; S. F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.

No 189 — CL. ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S. A., David Champagne; S. F., J. R. Ouellette. Réunions, 3e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 30 p.m.

No 190 — CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Halifax: S. A. et S. F., F. A. Robere. Réunions, le 23 du mois, salle Perrou, 7 30 hrs p.m.

No 194 — CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S. A., M. Bourgeois; S. F., Léon Bascoit. Réunions, 3e dimanche, 1 h. p. m. salle de la Fabrique.

No 195 — CL. DUMOULIN, Yamachiche: S. A. et S. F., A. J. Descoeurs. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descoeurs.

No 197 — CL. LA SALLE, Montréal: S. A., H. Emile Duquette, 76 St-Ferdinand, St-Henri; S. F., J. O. Duquette, 117 St-Augustin. Réunions, 4e dimanche, 3 heures p. m., salle de l'Union St-Joe-ph, 1882 Notre-Dame Oues, St-Henri.

No 199 — CL. ST-BASILE, Co. Portneuf: S. A., J. L. Hardy S. F., Jos. Genest. Réunions, dernier lundi, 7 hrs p.m.

No 200 — CL. ST-STANISLAS D'ASCOOT, Ascot Corner: S. A., Jos. Leconte; S. F., J. B. Morin. Réunions, 3e dimanche, après la messe.

No 204 — CL. PIE X, West Shefford: S. A. et S. F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier dimanche du mois, à la salle Elms Grove Hall.

No 206 — CL. LAFONTAINE, Montréal: S. F., G., J. A. Favreau, 614 rue Centre; Prés., Proceles Dulude, 783 Charlevoix; S. A., Adél. Duval, 343 Centre; S. F., E. Beaudoin, 475 Centre; Md. E., J. W. Collette, 247 Centre. Réunions, 3e et 4e lundi, salle Picard, rue Charlevoix, 7 hrs p.m.

No 207 — CL. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe: S. A., J. O. Vézina; S. F., L. E. Charroa. Réunions, 4e dimanche, 7 hrs p.m., chez le S. F.

No 208 — CL. ST-OURS, Co. Richelieu: S. A., R. H. Duhamel, St-Roch; S. F., J. H. A. Larue. Réunions, 3e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel et Richa. d.

No 209 — CL. COUBOELLE, Co. Beauce: S. A., Uld. Allard; S. F., Aep. Brousseau. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m.

No 210 — CERCLE ST-VITAL, Lambton: S. A., C. Ghebas Roy; S. F., Elzéar Deveau. Réunions, 3eme dimanche.

No 213 — CL. CADEUX, St-Joseph de Sorel: S. A., G. A. Lévesque; S. F., et Md. E., J. J. Guertin. Réunions, 3e dimanche, à 3 hrs p.m., salle Pillastraut.

No 215 — CL. ST-ROCH, Co. L'Assomption: S. A. et S. F., Arcade Lebeau; Md. E., J. A. Labèche. Réunions, dernier dimanche, 3 30 hrs p.m., salle Tailion.

No 216 — CL. LA VALLÉE, Camusopol: S. F. et S. A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2 30 hrs p.m., salle Bourbonchard.

No 215 — CL. ST-PACOME, Kamouraska: S. A., L. M. Lebeau; S. F. et Md. E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche, salle Publique, après vêpres.

No 217 — CL. STE-PRAÈDE, Bromptonville: S. A., J. O. Beauséjour; S. F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1 30 p.m., sous-assement de l'église.

No 219 — CL. GRAVEL, L'Avenir: S. A., Jos. Goron; S. F., J. O. St-Amant. Réunions, 3e jeudi, 7 30 hrs, bureau du notaire St-Amant.

No 221 — CL. ST-MALACHIE, Ormstown: S. A., L. A. Rousseau, H. F.; S. F., J. E. Ducout. Réunions, dernier dimanche, 3e et 4e école catholique, 11 30 h. a.m.

No 223 — CL. GARDE CHAMPLAIN, Québec: S. A., J. O. Bélanger 246 Rue Richelieu; S. F., Léon Nadeau, 152 Ste-Thérèse. Réunions, 3e lundi, 8 30 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.

No 224 — CL. IMMACULÉE-CONCEPTION, Cookshire: S. A., C. A. Rousseau; S. F., Louis Bertrand. Réunions, 3e dimanche, après la messe, à l'école catholique du village.

No 225 — CL. ISLE VERTE: S. A., J. T. Lapointe; S. F., P. Voyer. Réunions, dernier dimanche, à 3 hrs p.m., au Palais de Justice.

No 226 — CL. ST-THÉOPHILE DU LAQ, Lac à la Torine: S. A., Donat Bellefleur; S. F., S. P. Dupien. Réunions, dernier vendredi, 7 hrs p.m., salle du St. Eusébe.

No 227 — CL. VIGER, Montréal: S. A., Alb. Desfossez, 25 Dufresne; S. F., H. A. Quinlan, M.D., 737 Ste-Catherine. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, les 1er et 3e mercredi, 8 hrs p.m.

No 228 — CL. DUFRESNE, Sherbrooke-Est: S. A., Will. Lagaré; S. F., McGo. Réunions: 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7 30 hrs p. m.

No 229 — CL. FABRE, Delorimier: S. A., A. G. Miller, 1157, ave Delorimier; S. F. et Trés., F. F. Desrosiers, 1155 des Érables; Md. E., Alf. Daubé, 1155 Delorimier. Réunions, 3e et 4e mercredi, salle Delorimier, 1155 av Mont-Royal Est, 8 hrs p.m.

No 230 — CL. D'YOUVILLE, Sherbrooke: S. A., G. H. Vallanour; S. F., E. O. Gauthier. Réunions, 3e dimanche, 1 30 h. p.m., Block Murray.

No 231 — CL. ROBEVAL, Asbestos: S. A., J. O. A. Delisle; S. F., J. R. V. Brunan. Réunions, 3e dimanche, 1 30 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 232 — CL. Du BÉAUJEU, Wotton: S. A., J. T. A. Gavel Md.; S. F., David Cormier. Réunions, 3e dimanche à midi, salle publique du village.

No 233 — CL. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles: S. A., O. Gervais; S. F., Art. Steen. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., salle municipale.

No 234 — CL. RESTIGOUÈRE, N.E. S. A., Aurèle Lacasse; S. F., J. T. Vautour. Réunions, le dimanche 1 30 hr. à la salle St-Gas.

No 234 — CL. ST-PHILIPPE, Windsor Mills: S. A., Frédéric Leclerc; S. F., Joseph Fournier. Réunions, 4e dimanche, 1 h. p.m., sous-assement de la Searistie.

No 235 — CL. ST-THOMAS, Compton: S. A., Jos. F. Fortier; S. F., E. Lacure; Réunions: 3me vendredi, 8 hrs p.m., salle de M. Omar Foulis.

No 236 — CERCLE ST-EDMOND, Coaticook: S. A., Léon Tremblay; S. F., Félix L. Lajoie. Réunions, 3me dimanche, 7 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.